

ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »



Latillé, lundi 5 septembre 2011

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 SEPTEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le quatre septembre à seize heures, les membres de l'association « Les Amis du bourg », se sont réunis à Latillé sur convocation du conseil d'administration en date du 4 août 2011.

Adhérents présents : Arlette PRUVOT (Présidente), Michel ALLERY (Secrétaire), Michel CACAULT (Trésorier), Marie-José CAVADINI, Colette CHANFREAU, Alain DANE, Antoine PALMERINI,

Mairie : Florence MARMAIN (2^{ème} adjointe).

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée est présidée par Mme Arlette PRUVOT, en sa qualité de Présidente. Le secrétariat est assuré par M. Michel ALLERY, Secrétaire.

La Présidente constate que 13 des membres de l'association (sur 24) sont présents ou représentés, le nombre total de voix est ainsi de 13. La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Lecture et approbation du budget 2010-2011 (du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011) – Document remis en séance.
- Présentation du rapport d'activité 2010-2011 – Document remis en séance.
- Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2011-2012 (du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012).
- Fixation du montant de la cotisation 2011-2012.
- Discussion des orientations (poursuite de l'activité, etc.).
- Renouvellement du conseil d'administration par vote à main levée, Arlette PRUVOT, Michel ALLERY & Michel CACAULT, deux nouveaux membres sont également élus : Marie-José CAVADINI & Antoine PALMERINI.
- Questions diverses.

ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

RAPPORT D'ACTIVITE 2010-2011

1. Classement des archives de la Mairie.

- Avec l'accord du Maire, nous classons les archives depuis août 2010, c'est un long travail, ces archives se trouvaient dans trois caisses dans le grenier de la mairie, encombrées par la poussière et complètement déclassées.
- De août à septembre 2010 : elles ont été descendues dans le local à côté des secrétaires et nettoyées par nos soins.
- D'octobre à décembre 2010 : classement préparatoire par série, exemple : série E : état civil, par rapport aux lois des archives.
- De janvier 2011 à ce jour, classement plus affiné toujours en cours, traduction de documents ayant entre 1 et 2 siècles, et mise en informatique. Elles seront consultables après délibérations municipales. Nous travaillons à 3 personnes dont 1 conseiller municipal.
- Pour promouvoir l'association, l'accueil et la valorisation de Latillé, nous avons décidé de faire un essai en communiquant notre diaporama de 2005 (exposition) au logis « La Gentilhommière » afin d'obtenir le ressenti des visiteurs de notre commune par leur clientèle ainsi que la diffusion sur notre site de ce même diaporama : www.lesamisdubourgdelatille.fr.
- Cet essai n'a été réalisé qu'avec la Gentilhommière car tout ayant un coût, nous ne pouvions le communiquer à tous les gîtes sans avoir analysé les résultats inévitables à cette décision, pour retour d'expérience du logis et du site. Par ailleurs nous éditerons de ce diaporama un CD, que nous remettrons à la mairie pour la suite qu'elle jugera utile.

2. Projet aménagement de la place.

La Mairie nous a présenté un projet pour le réaménagement de la place ainsi que la halle, Evelyne DE GUETONNY, va vous présenter l'ébauche de notre souhait pour celui-ci.

3. Recensement.

Michel CACAULT a travaillé sur les recensements : il sera le meilleur interprète pour vous faire part de l'avancement de ses travaux.

4. Achats.

Nous avons investi dans l'achat d'une imprimante laser d'occasion dont le toner permet l'impression de 5000 feuilles pour un montant de 50€, ainsi qu'une table pliante pour 8 personnes d'un montant de 153€, 8 chaises pliantes pour 96€ et autres fournitures, achat d'un logiciel permettant de faire des modifications sur notre site : DREAMWEAVER d'un montant de 238€, reproduction du plan Napoléonien en format A0 pour 122€, pour que tous ces achats nous permettent de travailler à peu près correctement.

5. Cotisations.

Néanmoins ces quelques investissements et augmentation du coût de la vie, nous amènent à vous demander de cautionner un titre de cotisation annuelle majoré de **2 euros** à savoir :

Cotisation jeune : **10 €**

Cotisation normale : **14 €**

Cotisation couple : **20 €**

Cotisation de soutien : **22 € ou plus.**

ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

6. Préparation de l'A.G.

Notre équipe est très réduite, quatre personnes travaillent afin que l'association puisse continuer à vivre, vous comprendrez que nous ne pouvons pas faire grand-chose de plus, aussi nous comptons sur l'implication à l'avenir d'un plus grand nombre d'entre nous, qui espérons le, pourrons nous donner un coup de main. Pour ce faire, nous vous demandons s'il vous est possible de vous impliquer en rentrant dans notre bureau pour former une équipe plus cohérente, nous travaillons en comité restreint par obligation, nous avons du travail pour ceux qui souhaitent s'impliquer.

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2010-2011, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé. Après présentation du budget de l'exercice passé, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté. Cette résolution est adoptée à l'unanimité (13 voix).

DEUXIEME RESOLUTION

Après débat, l'assemblée générale décide de fixer le montant de la nouvelle cotisation due au titre de l'exercice 2011-2012 (du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012), elle est majorée d'un montant de 2€ par catégorie à savoir : cotisation jeune à **10 €uros**, cotisation normale à **14 €uros**, cotisation couple à **20 €uros** et cotisation de soutien à convenance supérieur à **22 €uros** ou plus. Cette résolution est adoptée à l'unanimité (13 voix).

TROISIEME RESOLUTION

Après rappel par Madame La Présidente que 5 sièges sont à pouvoir, il est procédé à l'élection des administrateurs à mainlevées.

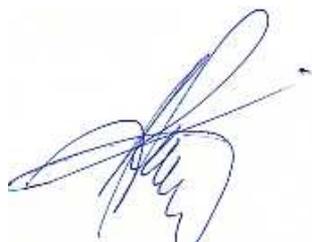
Sont déclarés régulièrement élus :

- Mme PRUVOT Arlette, née le 18 avril 1941 à Paris XI, de nationalité française, domiciliée : 2, rue de la République - 86190 Latillé, exerçant la profession de Secrétaire de Direction, PRESIDENTE, 13 voix.
- M. ALLERY Michel, né le 27 août 1955 à Poitiers (Vienne), de nationalité française, domicilié : 1 rue du Calvaire 86190 Latillé, exerçant la profession d'employé SNCF, SECRETAIRE, 13 voix.
- M. CACAULT Michel, né le 18 février 1948 à Latillé (Vienne), de nationalité française, domicilié : 29 place Robert Gerbier 86190 Latillé, exerçant la profession de technicien en informatique, TRESORIER, 13 voix.
- Mme Marie-José CAVADINI, née le 30 mars 1934 à Hennebont (Morbihan), de nationalité française domiciliée : 9 rue de la Champagne 86000 Poitiers, exerçant la profession de retraitée de la Finance, 13 voix.

ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

- M. Antoine PALMERINI, né le 25 juillet 1939 à Marseille (Bouches du Rhône), de nationalité française, domicilié : 1 place Robert Gerbier 86190 Latillé, exerçant la profession de retraité, 13 voix.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par La Présidente et le Secrétaire.



Mme Arlette PRUVOT, La Présidente.

Discussion sur les futures orientations 2010-2011 de l'association.

Remarques : Il est dommageable qu'il n'y ait eu que 8 personnes (et 5 pouvoirs) présentes à cette séance. De ce fait le débat a été fortement tronqué.

ACTIONS FUTURES 2011-2012

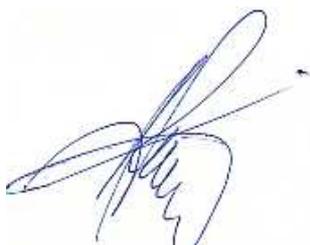
1. Pérenniser notre petit local, que nous avons fait aménagé pour y entreposer les archives de l'association (livres, classeurs, etc.) où les personnes intéressées pourront consulter les documents, cela demande une organisation de notre part.
2. Projet à moyen terme d'écriture exhaustif d'un fascicule.
3. Pour le journal de fin d'année de la mairie, nous avons comme projet de rédiger un article.

Quelques idées sur nos objectifs qui ont pour but de pérenniser notre association « Les Amis du Bourg de Latillé », réflexions évoquées lors de notre assemblée générale de ce 4 septembre 2011.

- Organisation avec le collège, l'école primaire, éventuellement la « fabrique » de la paroisse, pour les enfants du catéchisme et parents d'élèves.
- Prise de contact avec les directeurs (collège et école primaire), président de l'A.P.E. et Mme BERTOU.
- Présenter l'association en offrant des thèmes de découverte, paysages et historique.
- Ultérieurement voir si une formation pédagogique sur les archives et les écritures anciennes pourraient permettre aux enfants et adolescents de s'enrichir intellectuellement.
- Elaboration de petits diaporamas (30 minutes environ) de l'architecture des alentours de Latillé pour faire des projections aux séniors du « Club de l'amitié » voir aussi la possibilité à la maison de retraite.
- Projet des halles (voir la continuité donnée aux réflexions de l'association).
- Montage de dossiers sur les moulins et les lavoirs, recensement photos, historique, machinisme, localisation sur carte IGN, faire des recherches plus approfondies pour certains lavoirs disparus, moulins à vent.

ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

- Réflexion pour une exposition de papiers anciens, sélection des documents, présentation, décor, éclairage, réfléchir sur la présentation d'originaux ou de copies, ce qui n'aura pas le même impact, mise en place de la publicité, journaux.
- Travail sur les archives municipales en vue d'un classement définitif en suivant les directives de la mairie (voir la suite à donner).
- Présentation de l'association aux gens de Latillé afin d'éviter les fausses idées et diverses manipulations à des fins non associatives.
- Robert DECLUZEAU (auteur de plusieurs ouvrages notamment sur la Gabelle) : envoyer photo du blason du grenier à sel, façade du grenier, borne à sel (mairie de Montreuil), recherche d'employés de la ferme des gabelles dans l'état civil.



Mme Arlette PRUVOT
La Présidente

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures.

Note : Ci-joint vous trouverez un bulletin ré adhésion pour tous adhérents. Merci de nous le remplir et de le joindre à votre règlement.